

agnèscanayer

Sénateur de la Seine-Maritime

LA LETTRE D'INFORMATION | OCTOBRE 2017



La session parlementaire s'ouvre avec des cartes totalement rebattues. Le renouvellement de la moitié du Sénat a conforté notre majorité LR UDI et permis la

réélection confortable de Gérard LARCHER comme Président. Mais la tâche qui nous attend est importante : le Sénat devra prendre sa part de responsabilité dans les réformes législatives qui sont nécessaires pour redresser la France tout en défendant les collectivités locales qui sont la force de notre démocratie.

C'est ce rôle de stabilisateur institutionnel, modérateur des impulsions législatives de l'Assemblée Nationale, que doit assurer le Sénat. C'est sa véritable plus-value! C'est la force du bicaméralisme! L'entrée en vigueur du non cumul des mandats modifie considérablement le lien entre le Sénat et les territoires.

Ainsi, comme nombre de mes collègues, j'ai abandonné avec regret ma fonction d'adjointe au Maire du Havre, chargée des Affaires Sociales. Soucieuse de continuer à relayer au mieux les attentes des élus de la Seine-Maritime et de défendre les dossiers essentiels pour notre département, j'ai souhaité rester conseillère municipale du Havre et conseillère communautaire de la Communauté de l'Agglomération havraise.

Etre élue locale est essentiel pour garder un ancrage territorial et mieux comprendre les enjeux locaux. Aller régulièrement à la rencontre des élus locaux, comme je m'y attache depuis le début de mon mandat est nécessaire pour accompagner les Maires confrontés à la lourdeur administrative, aux contraintes budgétaires et aux préoccupations de leurs administrés.

Les réformes annoncées, taxe d'habitation, contrats aidés, diminution du nombre d'élus et la méthode souvent brutale déstabilisent les élus locaux. Aux côtés de Gérard LARCHER, je serai vigilante pour garantir l'autonomie des collectivités territoriales.

agnèscanayer

La majorité du Sénat confortée

A l'issue du renouvellement de la moitié du Sénat, la majorité sénatoriale est sortie renforcée. Le groupe Les Républicains compte désormais 149 membres. A noter que sur 348 sénateurs, nous sommes dorénavant 110 femmes, ce qui représente 31,5 % des sénateurs!

Les premiers éléments budgétaires pour 2018

Le 17 octobre a commencé le long marathon de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2018. Il traduit le projet de campagne du candidat Emmanuel MACRON.

Le budget des collectivités locales ne devrait pas voir de baisse nette des dotations. En effet, le Gouvernement propose la mise en place d'un contrat de confiance entre 319 plus grandes collectivités et l'Etat, qui repose sur le bonus-malus. L'investissement serait soutenu, les excès de dépenses de fonctionnement pénalisés.

Toutefois, d'autres mesures suscitent toujours de fortes inquiétudes. Ainsi, le dégrèvement de la taxe d'habitation qui représente un fort levier pour les communes, la réduction du nombre de contrats aidés, ou encore la problématique des Mineurs Non Accompagnés qui relèvent du Département, sont autant de fragilités budgétaires.

Des dispositions très ciblées et qui concernent les communes nouvelles et la délivrance des CNI ont été prévues. Les communes nouvelles sont toujours encouragées par la prolongation du dispositif jusqu'au 1er janvier 2019. Le PLF prévoit également l'augmentation de la dotation forfaitaire versée aux communes en charge de l'instruction des passeports et des CNI. Il est regrettable qu'aucune dotation de rattrapage ne soit envisagée pour l'année 2017.

Le Sénat restera très vigilant lors de l'examen du PLF 2018 veillant, certes à la maîtrise des dépenses, mais aussi à donner les moyens financiers aux collectivités pour mettre en œuvre leurs projets.







LA LETTRE D'INFORMATION | OCTOBRE 2017

ementaire

La cohabitation intergénérationnelle : un dispositif gagnant/gagnant

Peu développée, la cohabitation intergénérationnelle est un moyen simple d'une part, de lutter contre l'isolement des seniors et d'autre part, de résoudre des difficultés de logement des jeunes. Un certain nombre de freins juridiques rendent instable ce type d'habitat qui repose sur un engagement volontaire des uns et des autres. Afin d'encourager cette pratique, il convient de lui conférer une base légale stable qui sécurise les seniors et les jeunes. J'ai déposé une proposition de loi qui fixe les règles de la cohabitation intergénérationnelle.



Compétence « eau et assainissement » : rejet du texte sénatorial par l'Assemblée **Nationale**

Le 11 octobre dernier, l'Assemblée Nationale a rejeté la proposition de loi, adoptée par le Sénat en février dernier, qui entendait revenir sur le transfert des compétences « eau et assainissement » aux intercommunalités à compter de 2020 prévu par la loi Notre de 2015. **Cette proposition de loi tend** à laisser plus de liberté et permettre à chaque territoire de définir l'échelon le plus pertinent pour gérer ces compétences.

Le Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques MEZARD, a annoncé une nouvelle proposition de loi pour 2018. Le groupe LREM de l'Assemblée Nationale a annoncé la création d'un groupe de travail. Je reste attentive à ce sujet, compte tenu de ses impacts forts pour les territoires.

Mes nouvelles fonctions au Sénat

Depuis l'ouverture de la nouvelle législature, je siège au sein :

de la Commission des lois. Après trois années passées au sein de la Commission des Affaires sociales, j'ai souhaité rejoindre la commission des lois, chargée d'examiner les textes juridiques et ceux portant sur les institutions, notamment les collectivités territoriales.

et du Bureau du Sénat en qualité de Secrétaire. Le Bureau du Sénat comprend 26 membres : le président, les 8 viceprésidents, les 3 questeurs et 14 secrétaires. Il bénéficie de compétences collégiales concernant le fonctionnement interne de l'institution. Il assure un triple rôle : il est à la fois garant du bon fonctionnement du Sénat en sa qualité de législateur, responsable du fonctionnement administratif et enfin, gardien de l'image du Sénat

Remise du rapport sur la fraude aux prestations sociales

Dans le cadre de la Mission d'Evaluation des Comptes de la Sécurité Sociale, j'ai mené pendant 18 mois un travail sur les fraudes aux prestations sociales et cotisations sociales. Le travail dissimulé et la fraude aux prestations sociales sont par nature difficilement quantifiables.

Si l'arsenal législatif est aujourd'hui satisfaisant, des pistes d'améliorations restent nécessaires. En matière de travail dissimulé, le recouvrement des sommes dues reste insatisfaisant. Les différentes administrations, organismes de sécurité sociale doivent améliorer l'échange d'informations. Une culture du travail en commun est à développer.

Tant en matière de travail dissimulé que de prestations sociales, la fraude se nourrit de la complexité. Notre système déclaratif étant devenu très complexe, la récupération des informations auprès des administrations qui en disposent, représenterait un gain d'efficience considérable.

Concernant les prestations sociales, le principe du juste droit doit s'imposer pour assurer les prestations sociales pour tous ceux qui y ont droit.

Je veillerai à l'application de ces préconisations tout au long de mon travail législatif.

QUESTIONS ECRITES

« Etre un relais du territoire »

Sollicitée sur de nombreux points qui touchent au département et aux communes, j'ai attiré l'attention des Ministres sur:

- Les conséquences des transferts de la compétence eau » des Communes aux EPCI pour la défense incendie
- Les moyens de paiement des impôts
- Le suivi médical des personnels des Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Les réponses obtenues sont disponibles sur le site du Sénat : www.senat.fr







76600 Le Havre

Palais du Luxembourg 15, rue Vaugirard 75231 Paris Cedex







LA LETTRE D'INFORMATION | OCTOBRE 2017

instantané[s] du territoire

Point sur les dossiers du territoire

Développement du Grand Port Maritime du Havre (GPMH): A l'heure où l'Etat investit fortement sur le port de Dunkerque, le développement des infrastructures du GPMH doit être soutenu pour garantir la place du Havre. Au titre de la CODAH, j'ai tenu à rejoindre le Conseil de Développement du port, afin de prendre part à la stratégie de développement.

La Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN): au moment où d'importantes décisions seront prises, les parlementaires normands restent mobilisés pour faire entendre les attentes du territoire. Il n'est pas envisageable que les voyageurs, acteurs économiques et particuliers subissent des retards quotidiens et dysfonctionnements trop fréquents sur cette ligne actuellement. Je reste très vigilante sur ce projet de liaison ferroviaire capital pour le développement de la région Normandie.

Transports routiers: l'acheminement des conteneurs du port du Havre passe par la route à 89%. Reçus par Jean-Paul LECOCQ, député et moi-même, les transporteurs routiers des 2 principales fédérations de transporteurs nous ont exposé les difficultés qu'ils rencontrent et l'intérêt d'optimiser les entrées et sorties de marchandises depuis les terminaux. Nous avons saisi le Sous-Préfet afin qu'il organise une table ronde avec les acteurs concernés pour un meilleur fonctionnement de l'intermodalité.

La centrale thermique du Havre: l'impact des mesures gouvernementales de transition énergétique sur les centrales thermiques suscitent des inquiétudes. En me rendant sur le site, j'ai pu apprécier les investissements réalisés pour le traitement des fumées, la modernisation des installations, et comprendre l'intérêt de développer des projets biomasse, afin d'ouvrir une nouvelle voie vers un modèle innovant, vertueux, écologique et économique. Je suis aussitôt intervenue auprès Monsieur Sébastien LECORNU, Secrétaire d'Etat en charge de la Transition Energétique écologique et solidaire sur l'importance de la centrale thermique du Havre pour la souveraineté énergétique de la France.

Les contrats aidés : un outil pour les Maires et les associations

L'annonce brutale de la réduction du nombre de contrats aidés a légitimement inquiété les élus et les responsables associatifs. En effet, utilisé avec justesse, le dispositif permet une insertion par l'emploi. Les Mairies y ont aisément recours depuis leur mise en place pour satisfaire les missions dans les écoles ou encore d'entretien de la commune. Présidente de la Mission Locale Seine-Estuaire, pleinement consciente des difficultés inhérentes à leur réduction, j'ai souhaité interpeller à plusieurs reprises Madame la Préfète sur les conséquences sociales et budgétaires pour les communes.



















LA LETTRE D'INFORMATION | OCTOBRE 2017

instantané[s] du territoire



Blacqueville: inauguration de la garderie périscolaire

24 JUIN 2017



J'ai été heureuse d'inaugurer la nouvelle garderie périscolaire de Blacqueville, entourée du Maire, Sylvain BULARD, de nombreuses personnalités parmi lesquelles Pascal MARTIN, Président du département de la Seine-Maritime et des habitants de la commune.

ZOOM SUR...

COVER DRESSING

17 OCTOBRE 2017- LE HAVRE

J'ai répondu à l'invitation de Muriel ROBINE, Présidente de l'association Cover Dressing. Ainsi, j'ai pu rencontrer son équipe lors de la visite des locaux et apprécier cette belle initiative qui facilite le shopping des personnes à mobilité réduite!

Le 17 octobre dernier, l'association a remporté, dans le cadre du projet « Label Bien à Porter » le premier prix Femmes en Chœur, porté par le Docteur Pierre RICAUD et Femme Actuelle

Découvrir ce premier label qui identifie les vêtements ergonomiques et son réseau social label.bienaporter.com

Fécamp: bientôt un skate-park, lieu de retrouvailles pour les jeunes

23 SEPTEMBRE 2017

En présence de Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK, Vice-Présidente de la Région Normandie, Maire de Fécamp et Dominique TESSIER, Conseillère Départementale et Adjointe au Maire de Fécamp, j'ai participé à la pose de la première pierre de la future aire de glisse, lieu intergénérationnel, un beau projet que j'ai soutenu au titre de ma réserve parlementaire



Beaubec-la-Rosière: Foire aux melons 26 AOUT 2017



Après un dépôt de gerbe à la stèle des droits de l'Homme de Beaubec-la-Rosière, c'est avec un réel plaisir que j'ai pris part à l'inauguration de la 33e édition de la foire aux melons, aux côtés du Maire, Roger DECARNELLE et de Michel LEJEUNE, Conseiller départemental et Maire de Forges-les-Eaux.

Directrice de la publication : Agnès Canayer – Ne pas jeter sur la voie publique – Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours













